



MAINLEVEE - COMPARUTION

La Société Anonyme « CENTRALE KREDIETVERLENING », dont le siège social est établi à WAREGEM, Mannebeekstraat 33, RPR Kortrijk 0400.040.965.

Constituée par acte passé devant le notaire Charles D'Huyvetter, notaire à Kruishoutem le 4 février 1956, publié aux Annexes du Moniteur Belge le 19 février suivant, sous le numéro 2956.

Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte passé devant Maître Stéphane Saey, Notaire associé à Deerlijk, le 27 juin 2016, publié aux Annexes du Moniteur Belge le 08 août suivant sous le numéro 2016-08-08/16111779, ;

Conformément à l'article 30 de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, le Comité de direction de la Banque Nationale de Belgique a autorisé le 22 avril 2014, publiée aux Annexes du Moniteur Belge le 28 avril 2014, la cession d'un portefeuille de crédits couverts par une garantie hypothécaire par Crea-Hypo-Finance SA, ayant son siège social à Duwijckstraat 17 2500 Lier, à Centrale Kredietverlening SA, prénommé. Ce Portefeuille se compose notamment des crédits couverts par une garantie hypothécaire de Crea-Hypo-Finace SA :

- Dont l'acte de crédit a été passé entre le 12 novembre 2004 et le 24 novembre 2011,
- Qui ont été commercialisés sous les dénominations 'Crea-Base', Crea-Fix, 'Crea-Safe' et Crea-Pro', et
- Dont la liste peut être consultée au siège social de Centrale Kredietverlening SA